



COMMUNE DE LIBRAMONT-CHEVIGNY

MISE EN CONCESSION DU HALL DES SPORTS DE LIBRAMONT AFIN D'Y EXERCER UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

La Commune de Libramont-Chevigny souhaite accroître son attrait touristique et développer des événements sportifs au centre de Libramont et ce, afin de renforcer son attractivité.

Pour ce faire, la Commune dispose de plusieurs outils dont, notamment, le centre de services du hall des sports.

La Commune de Libramont-Chevigny souhaite dès lors confier le centre de services du hall des sports à un opérateur privé professionnel, capable de (re)dynamiser ce centre et de l'exploiter de manière professionnelle dans la durée via une concession de services.

La concession de services publics dont il est question porte ainsi sur l'octroi du droit d'exercer une activité professionnelle dans le hall des sports de Libramont et la création d'une nouvelle offre de services en matière d'événements sportifs dans le centre-ville de Libramont mais également de proposer un lieu qualitatif dans lequel les clubs sportifs de la Commune pourront développer leurs activités en soirée ou le week-end mais aussi dans lequel divers partenaires pourront développer leurs activités en journée et/ou lors de vacances scolaires.

Par « offre de services », il faut entendre l'organisation et/ou la location du hall des sports à des tiers pour des manifestations sportives, récréatives, culturelles, sans restriction, tant que l'ordre public est respecté et pour autant que la surface du hall (parquet) soit adapté à l'activité.

Tout candidat concessionnaire intéressé et entrant dans les droits d'accès est invité à remettre son offre pour le **17/02/2023 à 11h00** au plus tard.

Les documents de marché reprenant les conditions d'accès et les critères d'attribution sont disponibles sur demande auprès de Monsieur Maximilien GUEIBE, Directeur général, par courriel à l'adresse suivante : maximilien.gueibe@libramont.be

Une visite obligatoire des lieux à destination de tout candidat à cette concession sera organisée le **06/02/2023 à 11h00** au départ de l'Administration communale de Libramont-Chevigny, Place Communale n°9 à 6800 Libramont-Chevigny.

La visite des lieux est organisée afin de permettre aux candidats de prendre connaissance des particularités du site faisant l'objet de la concession. Cette séance portera sur la présentation générale du cahier des charges et donnera l'occasion à toute personne intéressée par cette concession de poser des questions et de lever d'éventuelles équivoques.

Les personnes souhaitant prendre part à la visite des lieux confirmeront leur participation au plus tard le 02/02/2023 à 11h00 par courriel à Monsieur Maximilien GUEIBE (maximilien.gueibe@libramont.be) en précisant le nombre de personnes qui souhaitent être présentes et si possible leur identité.